

Service Communication / Presse : Hélène BABY  
05 32 39 10 18 – 06 49 11 13 93  
helene.baby@smectom.fr  
www.smectom.fr

## Coronavirus, le Smectom contraint de limiter son service à la collecte des ordures ménagères résiduelles

Afin de maintenir le service public de collecte des ordures ménagères dans la situation actuelle de confinement d'une partie de la population et d'effectif fortement réduit, le Smectom du Plantaurel a déclenché son Plan de continuité d'activité et l'actualise quotidiennement. Ce plan prend en compte les ressources mobilisables, agents et camions-bennes, avec une approche la plus pragmatique possible.

Le Smectom en appelle au civisme de tous pour présenter les déchets en respectant les règles sanitaires et les conditions optimales pour le personnel : sacs fermés et conteneurs qui ne débordent pas. Les sacs jaunes devront être stockés chez les usager-es en attendant la reprise de la collecte dédiée.

Soyez citoyens en ces temps de confinement, la situation sera évolutive.

Faites aussi preuve de patience et n'appellez pas le standard du Smectom si votre bac n'est pas collecté aux jours habituels.

**Si vous possédez un bac individuel, nous vous demandons de le laisser sur le trottoir et de ne plus le sortir en fonction des jours de collecte habituels.**

Pour les personnes qui vivent en habitat pavillonnaire, c'est le moment idéal pour vous lancer dans le compostage. Vous trouverez toutes les informations utiles sur

<http://www.smectom.fr/reduire/composter-290.html>

**L'ensemble des dispositions prises par le Smectom est amené à évoluer en fonction des consignes gouvernementales et des conditions d'exécution du service.**

Vous trouverez les informations mises à jour régulièrement sur le [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr) et auprès de votre mairie.

**Rappel** : Les déchets, tels que les masques de protection, les autres textiles sanitaires (lingettes, essuie-tout...) et les mouchoirs à usage unique représentent un risque infectieux pour le personnel de collecte ou de tri.

Ces déchets sont obligatoirement à placer en double sacs fermés dans les bacs d'ordures ménagères.